

ANNEE 2024

**SEANCE PUBLIQUE
DU 21 MARS 2024**

Délibération n°

2024031

Date de convocation : 08/03/2024

Date d'affichage : 25/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	17
Pouvoirs	:	6
Nombre de votants	:	23

Vote : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le

ID : 064-216401000-20240321-2024031-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 08 mars 2024, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Céline FAYS, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Maud BARRAL (arrivée à 19h10), Emmanuelle DALLET (arrivée à 19h50).

Absents excusés : Mme Valérie RECart (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), Mme Fleur BEYRIS (pouvoir à M. Jean-Baptiste HALTY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), M. Marc PERRIER (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Yannick BASSIER), M. Cédric BRESAC (pouvoir à Mme Céline FAYS).

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

O.J n°10 : Signature du protocole permettant le lancement du dispositif Participation Citoyenne en partenariat avec le Préfecture des Pyrénées Atlantiques et le groupement de gendarmerie de Bayonne.

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire explique que des démarches ont été engagées dans le but de mettre en place sur la commune le dispositif « Participation Citoyenne ».

Associant les habitants à la protection de leur environnement, le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale, et de mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, par une approche partenariale des relations entre la population et les forces de sécurité de l'État.

Il vise à :

- Développer auprès des habitants de la commune de Bassussarry une culture de la sécurité ;
- Renforcer le contact entre la gendarmerie nationale et les habitants ;

- Développer des actions de prévention de la délinquance au niveau local.

M. le Maire précise qu'un protocole a été construit dans le but de définir le rôle des citoyens référents, des élus de Bassussarry et des membres de la gendarmerie nationale. Ce protocole détaille également les modalités de mise en œuvre de ce partenariat sur la commune de Bassussarry.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu les explications fournies,

Après avoir pris connaissance du projet de protocole,

Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le protocole de mise en œuvre du dispositif Participation Citoyenne.

Fait à Bassussarry, le 21 mars 2024.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

